

**Compte Rendu d'Activité Trimestriel
du 20 Septembre au 20 Décembre
2024 du Fonds de Placements
Collectifs en Titrisation
FT Auto Mobility**

Table de matière

I. CARACTERISTIQUES DU FT AUTO MOBILITY A L'EMISSION

II. INFORMATIONS PORTANT SUR L'ACTIF DU FONDS

1. SOLDE RESTANT DU ET NOMBRE DES CREANCES

2. PERFORMANCE DE L'ACTIF

- a. DUREE DE VIE MOYENNE**
- b. TAUX DE REMBOURSEMENT ANTICIPE MENSUEL**
- c. TAUX D'IMPAYE MENSUEL**
- d. TAUX DE DECHEANCE MENSUEL**
- e. TAUX DE PERTE**

3. LA TRESORERIE DU FONDS

III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES

1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES

2. INTERETS BRUTS UNITAIRES DES OBLIGATIONS ET PARTS

3. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURE

4. FONDS DE RESERVE AU 20 DECEMBRE 2024

5. FRAIS ET COMMISSIONS

6. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

I. CARACTERISTIQUES DU FT AUTO MOBILITY A L'EMISSION

FT Auto Mobility a été constitué le 19 juin 2023 par l'acquisition de 9.294 créances : 7.839 créances de loyers et 1.455 créances de prêts détenus par la SOFAC. Ces Créances Cédées sont :

- des créances de loyers non échues résultant de contrats de location avec option d'achat conclus par l'Initiateur avec des clients de Auto Hall ou de l'une de ses filiales au Maroc, ainsi que les créances d'indemnité dues par le locataire concerné en cas de résiliation anticipée du ou des Contrats de Location OA concernés; et

- des créances de prêt résultant de contrats de prêt conclus par l'Initiateur avec des clients de Auto Hall ou de l'une de ses filiales au Maroc, pour financer l'acquisition de véhicules à moteur.

Le montant nominal des créances cédées s'élevait à l'origine à 765.764.799,13 DH. L'acquisition de ces créances a été réglée le 19 juin 2023 par le produit de l'émission de deux catégories de titres dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Types de titres	Nbre de titres	Montant unitaire (MAD)	Nominal total (MAD)	Taux d'Intérêt Nominal	Prime de risque	Date d'amortissement (**)
Obligations	6.261	100.000	626.100.000,00	Taux révisable trimestriellement*	70-80 pbs	20 mars 2027
Parts résiduelles	3.917	5.000	69.585.000,00	NA		20 juin 2038
Total	20.178		695.685.000,00			

*fixé sur la base du taux le plus élevé entre : (i) le taux de référence 13 semaines déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le Jour Ouvré précédant la Date de Révision du Taux d'Intérêt Nominal et (ii) le taux directeur annoncé par le dernier conseil de Bank Al-Maghrib précédant.

Les Porteurs d'Obligations sont couverts par les mécanismes de couverture suivants :

- s'agissant des Créances de Loyers Cédées acquises à toute Date de Cession, la différence positive existant entre, d'une part, la Décote sur les Créances de Loyers Cédées par l'Initiateur à cette Date de Cession et, d'autre part, la somme des Coûts de Gestion et des Coupons payables aux Porteurs d'Obligations à toute Date de Paiement ;

- s'agissant des Créances de Prêt, la différence positive entre, d'une part, les intérêts générés par les Créances de Prêt Cédées et, d'autre part, la somme des Coûts de Gestion et des Coupons payables aux Porteurs d'Obligations à toute Date de Paiement ;

- l'alimentation du Compte de Réserve à hauteur du Montant Affecté à la Réserve applicable et jusqu'à constitution du Niveau de Réserve Requis ;

- l'émission des Parts Résiduelles, dont les droits en intérêt et en principal sont subordonnés respectivement aux droits en intérêt et en principal des Obligations ;

- d'une manière plus générale, les sûretés et Accessoires garantissant les sommes dues au titre des Créances Cédées ; et

- l'application d'un ordre de priorité des paiements spécifique en cas d'ouverture de la Période d'Amortissement Modifié à la suite de la survenance d'un Cas d'Amortissement Modifié.

Les Porteurs de Titres émis par le Fonds ne supportent pas de risques liés à l'insolvabilité du Fonds dès lors que le Fonds n'est pas susceptible de faire l'objet d'une procédure collective.

II. INFORMATIONS PORTANT SUR L'ACTIF DU FONDS AU 30 NOVEMBRE 2024

1. LE SOLDE DES CREANCES RESTANT DU ET LE NOMBRE DES CREANCES

Le portefeuille détenu par FT Auto Mobility se compose de 10.826 créances vivantes pour un solde de créances restant dû de 771.073.387,77 dirhams. Il se compose de :

- 9.040 créances de loyers d'un solde restant dû de 600.392.467,28 dirhams,
- Et 1.786 créances de prêts d'un solde restant dû de 170.680.920,49 dirhams.

2. LA PERFORMANCE DE L'ACTIF

a. LA DUREE DE VIE MOYENNE RESIDUELLE

La durée de vie moyenne résiduelle des créances est de 28 mois.

B. LE TAUX DE REMBOURSEMENT ANTICIPE MENSUEL :

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						0,22	0,34	0,23	0,22	0,56	0,38	0,35
2024												
(en %)	0,47	0,42	0,29	0,35	0,58	0,47	0,47	0,38	0,33	0,49	0,54	

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						0,18	0,49	0,23	0,52	0,82	0,72	0,60
2024												
(en %)	0,83	0,17	0,26	0,63	1,14	0,79	0,48	0,53	0,69	1,00	0,30	

C. TAUX D'IMPAYE NET¹:

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						0,09	0,16	0,18	0,23	0,22	0,32	0,38
2024												
(en %)	0,46	0,52	0,60	0,82	0,89	1,03	0,68	0,77	0,81	0,86	1,00	

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						0,24	0,36	0,41	0,56	0,65	0,77	1,02
2024												
(en %)	1,63	2,02	2,12	2,61	2,97	3,85	2,35	2,69	3,27	3,09	3,73	

D. TAUX D'IMPAYE A 30 JOURS² :

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023												
(en %)						3,05	3,58	3,33	4,14	4,10	4,11	4,56
2024												
(en %)	5,03	5,18	5,40	7,15	5,98	5,96	7,11	6,27	6,64	6,32	6,49	

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2023												
(en %)						6,80	7,07	6,86	8,28	7,91	9,49	10,66
2024												
(en %)	11,40	13,16	11,99	16,14	14,66	16,61	10,94	12,41	13,44	12,87	13,11	

¹ Suivant le DI « **"Taux d'Impayé Net"** désigne, pour un nombre "n" de mois calendaires, le rapport entre : - la somme des loyers à recevoir dont "n" loyers sont exigibles non encore encaissés par SOFAC au cours de la période concernée et la somme des Echéances dont "n" Echéances sont exigibles et non encore encaissées par SOFAC au cours de la période concernée ; et - la somme du solde restant dû global des loyers à recevoir et du Capital Restant Dû global des Echéances au début de la période concernée. »

² Suivant le DI « **"Taux d'Impayés à 30 jours"** désigne le rapport entre : 22 (i) la somme des échéances/loyers ayant enregistré durant une période un retard de paiement de plus de (30) jours, et (ii) la somme des échéances/loyers facturés de la même période. »

E. LE TAUX DE DECHEANCE MENSUEL :

- CREANCES DE LOYERS

	Tx %
2023	0,08
2024	0,72

- CREANCES DE PRETS

	Tx %
2023	0,11
2024	3,20

E. LE TAUX DE PERTE

- CREANCES DE LOYERS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						-	-	-	-	-	-	-
2024												
(en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- CREANCES DE PRETS

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2023												
(en %)						-	-	-	-	-	-	-
2024												
(en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

3. LA TRESORERIE DU FONDS

Le montant de la trésorerie du Fonds FT Auto Mobility au 31 novembre 2024 est de l'ordre de 109,53 millions de dirhams qui est relatif principalement au placement des fonds disponibles en OPCVM monétaire.

Durant le trimestre en cours, le compte du Fonds a été alimenté des flux encaissés des loyers à recevoir et des échéances de prêts qui sont d'un montant total de 104.37 millions de dirhams (net de TVA).

Les disponibilités de trésorerie du Fonds correspondent aux flux encaissés en mois d'octobre et novembre qui ont été placées par la suite en OPCVM monétaire.

III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES

1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES

	Obligations A 51393	Parts résiduelles R 51401
Début de période	51.936,00	5 000,00
Amortissement	8.635,00	-
Fin de Période	43.375,00	5 000,00

	Obligations A 51492	Parts résiduelles R 51500
Début de période	96.539,00	5 000,00
Amortissement	6.947,00	-
Fin de Période	89.966,00	5 000,00

2. INTERETS BRUTS UNITAIRES DES TITRES

Période :	Obligations A 51393	Parts résiduelles R 51401
Période Actuelle	460,14	-
Période Prochaine	379,53	ND

Période :	Obligations A 51492	Parts résiduelles R 51500
Période Actuelle	571,85	-
Période Prochain	498,68	ND

3. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURE

Néant.

4. FONDS DE RESERVE AU 20 DECEMBRE 2024

Le solde du compte du fonds de réserve s'élève à 10.401.335,82 dirhams.

5. FRAIS ET COMMISSIONS

	Montant (TTC)	%
Commissions AMMC	188 132,09	2%
Commissions de Recouvrement	8 447 852,48	84%
Commissions de gestion	1 063 803,65	11%
Frais Maroclear	27 176,57	0%
Commissions de dépositaire	336 702,67	3%
Total général	10 063 667,45	

6. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

Obligation 2023-01 – Code 5139 3

Dates de Paiement	CRD des Obligations 2023-01 en Début de Période	Amortissement des Obligations 2023-01
20-mar-25	43.375	8.055
20-jui-25	35.320	7.137
20-sept-25	28.183	6.172
20-déc-25	22.011	5.414
20-mar-26	16.597	4.771
20-jui-26	11.826	4.134
20-sept-26	7.692	3.622
20-déc-26	4.070	3.135
20-mar-27	935	935

Obligation 2024-01 – Code 5149 2

Dates de paiement	CRD des Obligations 2024- 01 en début de période	Amortissement unitaire des Obligations
20-mar-25	89.966	6.947
20-jui-25	83.019	7.494
20-sept-25	75.525	7.717
20-déc-25	67.808	7.318
20-mar-26	60.490	7.076
20-jui-26	53.414	6.613
20-sept-26	46.801	6.069
20-déc-26	40.732	5.612
20-mar-27	35.120	7.818
20-jui-27	27.302	8.007
20-sept-27	19.295	6.849
20-déc-27	12.446	5.779
20-mar-28	6.667	4.888
20-jui-28	1.779	1.779

CONTACT

Chakib ELMEZOUARI

DIRECTEUR GENERAL
celmezouari@ssf.ma

Othman ALIOUA

RESPONSABLE DE GESTION
oalioua@ssf.ma

ADRESSE

SOFAC STRUCTURED FINANCE
57, Bd ABDELMOUMEN,
CASABLANCA
MAROC
TEL.: 05 29 09 96 13